



178435 - Le père peut il être considéré comme un martyr s'il meurt au travail?

question

Mon père est décédé. Il travaillait comme chauffeur de taxi à la Bab Allah. Il souffrait de nombreuses maladies. Le travail peut il être assimilé au djihad sur le chemin d'Allah? Des gens disent qu'étant décédé ainsi (accidentellement?) il a subi le martyr. Quel est son statut?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Nul doute que l'effort fourni par les pères pour assurer les frais de la prise en charge de leurs enfants pour les dispenser d'avoir à solliciter les gens sera récompensé s'ils le mènent pour complaire à Allah. Ceci est étayé par ce qu'al-Bokhari (56) a rapporté d'après Saad ibn Abi Waqqas (P.A.a) que le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) lui a dit: **Certes, tu ne feras pas une dépense dans le but de complaire à Allah sans en être récompensé, même celle faite pour nourrir votre femme.**

D'après Abou Hourayrah (P.A.a) le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit: **Un dinar que tu dépenses dans le chemin d'Allah, un dinar que tu dépenses pour affranchir un esclave, un dinar que tu dépenses en aumône au profit d'un pauvre, un dinar que tu dépenses pour votre famille, ce dernier sera récompensé le plus généreusement.** (Rapporté par Mouslim).

Al-Hafedz ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «On trouve dans le hadith d'Abou Quilaba reçu d'Abou Asmaa qui le tenait de Thawban (qui à son tour) semblait en attribuer le contenu au Prophète): **Le meilleur dinar qu'on puisse dépenser est celui dépensé au profit de la famille et celui dépensé pour entretenir sa monture utilisée dans le chemin d'Allah et celui dépensé au profit des compagnons dans le chemin d'Allah.** Abou Quilaba dit : **Il a commencé par la famille.**



Quel homme peut il être mieux récompensé que celui qui dépense au profit de sa famille dans le but de la mettre à l'abri du besoin et de faire en sorte qu'Allah lui apporte des avantages par son entremise?

At-Tabari a dit: **On commence par la dépense faite pour la famille car on est soi-même compris dans la famille , chacun étant membre de sa propre famille. Mieux, on est celui qui a plus de droit que les autres membres car on n'a pas à respecter les droits des autres à son détriment. C'est seulement après soi qu'on se met à dépenser pour la famille.** Extrait de Fateh al-Bari,9/499). Pour davantage d'informations, voir la réponse donnée à la question n° [69960](#).

Cela étant bien expliqué, votre père étant mort alors qu'il accomplissait une bonne œuvre, nous espérons qu'il aura eu une heureuse fin et que son œuvre sera agréée par Allah Très Haut. Ce qui n'implique pas qu'il était en train de mener un djihad au sens propre du terme. En effet, ce sens consiste à combattre les polythéistes sur le chemin d'Allah.

Quant au djihad au sens général, qui s'étend à tout acte d'obéissance, on peut l'appliquer à toutes les bonnes actions en général. Toutefois, cela ne signifie pas qu'il est mort en martyr. Voir la réponse donnée à la question n° [145203](#) et la question n° [150012](#) ainsi que les liens qui s'y trouvent.

Allah le sait mieux.